



# JOURNAL FOOT

FOOT N°610 DU 2 MAI 2024

## OPÉRATION EXCEPTIONNELLE FFF X INTERSPORT

Dans la continuité de l'opération mini-buts déployée au début de saison 2023-2024 par la LFA, **INTERSPORT** met en vente exceptionnellement 1 000 paires à **219,99 € TTC/paire** pour couvrir les besoins additionnels. Ces paires seront à 100% à la charge de l'acheteur (pas de cofinancement FFF).

La règle du premier arrivé, premier servi est mise en application quel que soit l'acheteur / le volume commandé.

Vous pouvez commander directement sur le site internet d'INTERSPORT : [Mini-but Flexi-goal FFF | INTERSPORT Clubs & Collectivités \(intersport-clubs.fr\)](https://intersport-clubs.fr)

**S'ENTRAINER COMME LES PROS**

FLEXI'GOAL Paire de buts pliables 4x1,5m

**219,99€** 399,80€ Promo -44%

[J'en profite](#)

\*Voir conditions - Offre valable jusqu'à épuisement des stocks

EXCLUSIVITÉ

DISTRI BUTEUR OFFICIEL

FFF INTER SPORT

## SOMMAIRE

SECRETARIAT P.03

APPEL P.04

FORMATION P.05

TECHNIQUE P.06

FUSTAL P.07

**PERMANENCE DU WEEK-END**

**07.70.03.84.75**

De 9h à 18h



# JOURNÉE NATIONALE *des* U7

VIENS FÊTER LA FIN  
DE SAISON AVEC TON CLUB !



SAMEDI 8 JUIN 2024

FERNEY



# SECRETARIAT GENERAL



FOOT N°910 DU 2 MAI 2024

## TOURNOIS

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

**Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.**

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)
- du respect des temps de jeu et de repos

## TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).

- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

*Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.*

## CORRESPONDANCE

### **F.F.F. :**

Cérémonie des Trophées Philippe Séguin

Assemblée Générale

O.D.J. Réunion commune des Collèges des Présidents

### **LAURAFoot :**

Dysfonctionnement classements

### **CLUBS :**

ES Seynod : Invitation à la Dum's Auto Cup

## **CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :**

### **Commission d'Appel :**

FC Frangy

### **Commission de Discipline :**

Foron FC – AS Epagny MT – AG Bons – FC Frangy – Marnaz FC – Amancy Cornier ES  
Assah – Robin – Serrano - Gatto – Le Van – Carette

### **Commission Compétitions :**

AS Sillingy - US Vougy – US Pringy – ES Thyez – SS Allinges – FC Aravis -

### **Commission des Règlements :**

Thyez ES

**Commission de l'Arbitrage :**

Jux - Charrassier

**Commission du Statut de l'Arbitrage :**

Jux

**Commission des Délégués :**

Foron FC

# COMMISSION D'APPEL



FOOT N°910 DU 2 MAI 2024

**Dossier n° 1097-2023/2024 : Appel règlementaire du club de PREVESSIN MOENS et du Comité de Direction du District Haute Savoie-Pays de Gex à titre incident de la décision de la Commission des Règlements publiée le 21/03/2024  
Match n° 25867706 du 25/02/2024 PREVESSIN MOENS 1 – US DIVONNE 2 Seniors D3 Poule B**

**La Commission d'Appel du District de Football de la Haute-Savoie et du Pays de Gex composée de :**

**Président: Christian PERRISSIN**

**Secrétaire: Pascale GALLAY**

**Membres de la Commission d'Appel : MM COOMANS Jacques, DUPONT Guy, MARCHE Olivier, DEPIERRE Georges, GODET Marc**

**Réunie le Jeudi 25/04/2024 à 18h45 au siège du District,**

Ayant pris connaissance de l'appel pour le dire recevable en la forme,

**Personnes concernées :**

**Pour le club de PREVESSIN MOENS**

**Monsieur GRILLET Jonathan, président du club**

**Monsieur EPHRAIM Sean, dirigeant**

**Monsieur Philippe CHEVRIER, président de la Commission des Règlements du District Haute Savoie-Pays de Gex**

Après rappel des faits et de la procédure, explications et argumentations de chacun des acteurs du match présents, du président de la Commission des Règlements,

Les personnes auditionnées, les représentants des instances, n'ayant pris part, ni aux délibérations, ni à la prise de décision et :

Attendu que le club de PREVESSIN MOENS interjette appel de la décision de la Commission des Règlements donnant match perdu par pénalité à l'équipe de PREVESSIN MOENS 1 pour avoir inscrit sur la feuille du match cité en l'objet, le joueur NDZENGUE Lucien alors que ce dernier était en état de suspension à la date du match du 25/2/2024 opposant l'équipe requérante à celle de DIVONNE US 2 au titre du championnat seniors Division 3 poule B.

Attendu que la décision de la commission des Règlements du District Haute Savoie-Pays de Gex relève de l'instruction d'une réclamation d'après-match formulée par le club adverse de l'US DIVONNE, jugée recevable en la forme conformément aux dispositions de l'article 187 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Attendu que la commission des Règlements a fait valoir son droit d'évocation prévue par l'article 187-1 des mêmes règlements qui prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu.

Attendu que, de l'instruction de la réclamation il résulte que le joueur NDZENGUE Lucien suspendu pour un match ferme consécutivement à trois avertissements avec effet daté au 4/12/2023, a été inscrit sur la feuille du match opposant les deux équipes le 25/2/2024, alors qu'il devait purger sa sanction lors de la première rencontre de l'équipe avec laquelle il entendait reprendre la compétition., conformément à l'article 226 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football, à savoir le match cité en l'objet.

Attendu que selon l'article 150 des mêmes règlements, un joueur suspendu ne peut être inscrit sur une feuille de match et prendre part à un match officiel .alors qu'il n'a pas purgé son match de suspension.

Considérant et prenant acte que les dirigeants et responsables du club de PREVESSIN MOENS présents à l'audition ont fait part de leur méconnaissance des règlements spécifiques aux suspensions de joueurs, de leurs hésitations quant à leur compréhension et que c'est en toute bonne foi qu'ils ont pu y contrevenir.



FOOT N°910 DU 2 MAI 2024

**Par ces motifs, la Commission d'Appel du District de la Haute-Savoie et du Pays de Gex, réunie le jeudi 25 avril 2024 décide :**

- De confirmer la décision prise par la Commission des Compétitions, publiée le 21/03/2024
- De confirmer la décision de suspendre le joueur NDZENGUE Lucien d'un match de suspension ferme pour avoir été inscrit sur une feuille de match alors qu'il était en état de suspension en infraction avec l'article 150 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

*Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision, suivant les modalités de l'article 190 des R.G. de la F.F.F.*

Frais de dossier à la charge du requérant

Christian PERRISSIN, président

Pascale GALLAY secrétaire

## COMMISSION DE FORMATION

**Résultats de la certification CFF1 du mercredi 1<sup>er</sup> Mai 2024 :**

NOM Prénom	CLUB	Partie Pédagogique	Partie Entretien	Diplôme CFF1
COLLIN Léo	PAYS DE GEX FC	Validé	Validé	Validé
JUAREZ José	FC CLUSES	Non validé	Non validé	Non validé
LUCHT Frédéric	LYAUD ARMOY AS	Déjà validé	Validé	Validé
MONTI Antonin	AS MONTREAL LA CLUSE	Validé	Validé	Validé
PAYOT Brice	FC CLUSES	Validé	Validé	Validé

**Résultats de la certification CFF2 du mercredi 1<sup>er</sup> Mai 2024 :**

NOM Prénom	CLUB	Partie Pédagogique	Partie Entretien	Diplôme CFF2
COTTAREL Florian	FC BALLAISON	Validé	Non validé	Non validé
LIZOT Alexandre	FOOT SUD GESSIEN	Non validé	Déjà validé	Non validé
SABLONE Franck	AS GENEVOIS	Validé	Déjà validé	Validé

# COMMISSION TECHNIQUE



FOOT N°910 DU 2 MAI 2024

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – FOOT DES ENFANTS

### JOURNEE NATIONALE DES U7

**Samedi 8 juin à Pays de Gex FC** (avenue des sports 01210 FERNEY)

Inscription via ce [lien](#) à remplir pour le **mercredi 29 mai**

Dans un souci de pouvoir accueillir le plus de clubs possibles, **seuls les u7 (2017) sont invités.** (possibilité néanmoins de compléter avec des u6 pour permettre à tous les u7 de participer)

Prise en compte des inscriptions par ordre d'arrivée et en fonction des places disponibles

#### **Horaires**

MATIN : accueil de **8h15 à 8h45**. Début des rencontres à 9h ; fin à 12h30

Clubs inscrits :

Annecy (3) - Divonne (4) – ESCO (3) - Gavot (3) – Genevois (3)– Lemman (3) – Lac Bleu (4) - Les Houches (1) - Pays de Gex (3) – Sauverny (1) - Semine (3) – Seynod (3) - TEGG (3) – Thyez (4) - Valleiry (4) – Villaz (3) – Ville la Grand (4)

APRES-MIDI : accueil de **13h45 à 14h15**. Début des rencontres à 14h30 ; fin à 18h

Clubs inscrits :

Chilly (3) – La Filière (2) - Pays de Gex (3) – Poisy (2) - Rumilly Futsal (1)

Les responsables recevront quelques jours avant la plaquette de la journée

### PLATEAUX

Suite à de nombreux retours des clubs quant à la méconnaissance de certains encadrants des lois du jeu, nous vous rappelons qu'elles sont disponibles sur le site du District en rubrique Arbitrage (<https://hautesavoie-paysdegex.fff.fr/arbitrage/les-lois-du-jeu/>)

**Il appartient à chaque responsable de l'EdF et/ou de catégorie de s'assurer que les encadrants des équipes maîtrisent les règles du jeu.**

Une grande majorité de clubs reçoivent 2 plateaux sur un même terrain

Nous vous rappelons l'organisation que cela implique :

- plateau u7 ou u9 à **9h30**
- plateau u11 à **11h**

#### **Modifications**

- Secteur Chablais **u11 D4 : lire Exempt à la place d'Evian 2**

### FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

#### **U7**

16.03 : SEYNOD – CERNEX – SAUVERNY

23.03 : VIUZ – SALEVES FC – VEIGY – BONNEVILLE

30.03 : VIUZ - FC DES SALEVES

06.04 : ARENTHON – CHAMPANGES – PASSY MT BLANC

#### **U9**

16.03 : BONNEVILLE 1 – ODYSSEE 1

23.03 : MARNIGNY – MARNAZ 4 – SALLANCHES 4 – THONON AS 4

30.03 : VILLAZ 3 - LA BALME 3 – SEYNOD 6 – FILLINGES 4 - PERS JUSSY 1 - BONNEVILLE 2 – PERRIGNIER 1 – MARGENCEL

1 – CHAMPANGES 3 – ODYSSEE 3

06.04 : PAYS DE GEX 7 – SCIEZ 1 – FRANGY 1 – MEYTHET 1 – PAYS DE GEX 2 (FERNEY) D1+

## U11

09.03 : ODYSSEE DEP, SEMNOZ VIEUGY D1, VILLAZ D2, SEYNOD D3, PRINGY D3, BONNEVILLE D1, MARIN D2

16.03 : SEYNOD D3, SEMNOZ VIEUGY D4, BONNEVILLE D1, FORON D1, CERNEX D2 ET D4, PREVESSIN D3, SAUVERNY D4

23.03 : CHERAN D2, POISY 2 D2, ARGONAY 3 D3, SEYNOD 4 D4, ST JEOIRE D1, SALLANCHES D2, BONNEVILLE D3, PASSY D3, VEIGY D3, CHAMPANGES D3, CERNEX D2, ODYSSEE D2

06.04 : ARGONAY D2, POISY D2, FORON D3, ST JEOIRE D4, THYEZ D2, AMPHION D2, EVIAN D3, MARIN D3, GAVOT D3, SAUVERNY D1, ODYSSEE D2



# COMMISSION FUTSAL

## CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE - HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

---

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.

Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres(aller/retour)

Les 3 derniers jouent les places de 5 à 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)

Pour ces championnats, les points obtenus précédemment ne sont pas pris en compte. La première journée sera jouée dans la semaine du 15 au 21 Avril 2024 pour une fin des championnats semaine du 3 au 9 juin 2024.

La première partie du championnat est terminée, le calendrier de la seconde phase est en ligne sur le district de Savoie.

### POULE BASSE

HFCC EXEMPT

**AS THONON contre AFRO 2**

**Dimanche 05 mai 2024 Gymnase du GENEVRAY – THONON à 20H00**

**LES 5 AUTRES JOURNEES SONT EN LIGNE**